



Volet B

# Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

R

M



\*19060635\*

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut  
Division de Charleroi

24 AVR. 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : 0436.142.583

**Dénomination**(en entier) : **CHASSART CONSULT**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue de Chassart, 12 à 6221 Saint-Amand

**Objet de l'acte : Renouvellement des mandats d'administrateur**

L'an deux mille dix-huit, le 21 décembre, au siège social, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société.

La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de Madame Patricia Van Houtte.

Madame la Présidente constate que tous les actionnaires sont présents.

Madame la Présidente expose que l'assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour :

-Renouvellement des mandats d'administrateur.

Il est décidé de renouveler les mandats d'administrateur pour une durée de 6 ans de :

-Madame Patricia Van Houtte, administrateur et administrateur-déléguée

-Monsieur Frédéric Dumont de Chassart, administrateur

Ils ont accepté.

Seul le mandat de Patricia Van Houtte est rémunéré, les autres mandats sont exercés à titre gratuit.

L'assemblée approuve à l'unanimité les propositions de Madame la Présidente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

A Saint-Amand, le 21 décembre 2018

Patricia Van Houtte  
Administrateur-déléguée

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/05/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature